

*Monsieur R. Chahid, bourgmestre f.f., répond que le nécessaire a été fait pour diriger les visiteurs du site web vers l'endroit où ils peuvent prendre connaissance des procès-verbaux des séances du conseil communal. Il remercie Madame Bouttelgier d'avoir attiré l'attention sur le souci. Une session d'explication des fonctionnalités de l'application BOS sera organisée pour les conseillers communaux au printemps.*